



Olympique Badminton Club Nîmes
300 impasse de catalogue
30900 Nîmes
Tel : 06 22 17 34 68
Mail : contact@obc-nimes.com

CHARTRE COMPÉTITEURS ADULTES Saison 2022/2023

En s'inscrivant à l'OBC, les compétiteurs s'engagent à :

1/ À respecter les horaires de leurs créneaux d'entraînement attribués par la commission sportive.

2/ Respecter les entraîneurs en les prévenant par mail ou téléphone en cas d'absence à un entraînement ou une compétition interclubs.

3/ Respecter les décisions des capitaines d'équipes pour les interclubs et à faire son maximum pour être présent lors des rencontres et dynamiser ainsi la vie de groupe.

4/ Ne pas s'inscrire en tournoi pendant les week-ends de championnat interclubs hormis pour les joueurs non convoqués par l'entraîneur / le capitaine. Cette règle est aussi valable pour les tournois organisés par le club sauf cas exceptionnel à soumettre à la commission sportive.

Les inscriptions qui ne respectent pas cette règle ne seront pas remboursées.

5/ Être vigilant sur la quantité de volants consommée et ramener les boîtes aux responsables après les interclubs.

6/ Faire preuve de fair-play et porter le maillot du club en interclubs et en tournoi le plus souvent possible. Une tenue et un langage correct sont attendus de la part de chacun sur les compétitions.

Des encouragements ou du coaching d'autres joueurs du club sont aussi souhaitables, notamment auprès des plus jeunes ou débutants.

7/ Participer au montage et démontage des terrains pour les entraînements ainsi que pour les rencontres à domicile.

8/ Participer à la vie du club, en contribuant à l'organisation des manifestations : tournois, soirées, interclubs... Et s'informer des besoins via le site internet du club ou les membres du comité.

9/ S'inscrire aux tournois en passant par le site du club, en évitant de demander régulièrement des modifications / annulations. Les inscriptions directes ne seront pas remboursées.

EN RESPECTANT CES RÈGLES, LE JOUEUR PROFITERA DE SON STATUT DE COMPÉTITEUR AU SEIN DU CLUB ET POURRA BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DÉFINIS EN DÉBUT DE SAISON PAR LE BUREAU.

Dans le cas contraire, le statut loisir lui sera appliqué.

Le club s'engage quant à lui à :

- 1/ Informer avant le début d'année des décisions prises par le bureau concernant directement les compétiteurs (modalité d'inscription, remboursements, prix des volants etc.)
- 2/ Faire le maximum pour proposer des entraînements de qualité aux compétiteurs
- 3/ Aligner les meilleures équipes possibles dans chaque championnat régional ou départemental et prêter un maillot au logo du club pour chaque rencontre.
- 4/ Dynamiser la vie du club en proposant différentes manifestations : tournois, week-end de formation, soirée, etc.
- 5/ Fournir les volants pour la saison lors des entraînements dirigés. Les boîtes de volants pour le jeu libre seront vendues par le club à prix coûtant.
- 6/ Fournir des tenues portant le logo du club à bas prix.
- 7/ Proposer aux membres motivés des formations d'arbitrage, d'entraîneurs ou autres, en fonction des opportunités offertes et idées proposées au cours de la saison.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE POUR LES TOURNOIS :

Le club prend en charge les inscriptions pour le Tour Gardois.

(Attention : les circuits similaires des départements voisins ne sont pas pris en charge)

Pour les tournois privés, le nombre de tournois remboursés pour la saison s'établit en fonction du meilleur classement du joueur :

Joueur NC/P12/P11 = 1 tournoi privé remboursé

Joueur P10/D9 = 2 tournois privés remboursés

Joueur D8/D7 = 3 tournois privés remboursés

Joueur R6/R5 = 4 tournois privés remboursés

Joueur R4 et plus = 5 tournois privés remboursés

AVANTAGES ELITE :

Le tarif d'inscription les joueurs dont un classement est N1, N2 ou N3 au moment de leur adhésion est fixé à 60.